



**HAL**  
open science

# Ancrages et polarisations territoriales de l'économie sociale et solidaire. Le PTCE Sud Aquitaine en perspective comparée

Danièle Demoustier, Xabier Itçaina

## ► To cite this version:

Danièle Demoustier, Xabier Itçaina. Ancrages et polarisations territoriales de l'économie sociale et solidaire. Le PTCE Sud Aquitaine en perspective comparée. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2022, Les polarisations territoriales de l'ESS, 1, pp.43-65. 10.3917/reru.221.0043 . halshs-03639185

**HAL Id: halshs-03639185**

**<https://shs.hal.science/halshs-03639185>**

Submitted on 3 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Ancrages et polarisations territoriales de l'économie sociale et solidaire**

**Le PTCE Sud Aquitaine en perspective comparée**

## **Territorial anchoring and clustering of the social and solidarity-based economy**

**The South Aquitaine Territorial Cluster of Economic Cooperation in comparative perspective**

**Danièle DEMOUSTIER**

Sciences Po Grenoble  
daniele.demoustier@sciencespo-grenoble.fr  
ORCID : 0000-0001-8019-3372

**Xabier ITÇAINA**

CNRS, Centre Émile Durkheim, Sciences Po Bordeaux, Université de Bordeaux  
GEZKI, Universidad del País Vasco  
x.itcaina@sciencespobordeaux.fr  
ORCID : 0000-0002-9593-0088  
Auteur correspondant

**Mots-clés** : coopération, économie sociale et solidaire, pôles territoriaux de coopération économique, ressources territoriales, action publique.

**Keywords** : cooperation, social and solidarity-based economy, territorial clusters of economic cooperation, territorial resources, public policy.

**Classification JEL** : L31, L38, Y8, Z13.

## Résumé

*L'article interroge les conditions d'émergence et de consolidation de dynamiques de coopération territoriale autour de l'économie sociale et solidaire, avec l'exemple des Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE). La relecture de l'expérience du PTCE Sud Aquitaine au miroir de deux PTCE de l'ex-région Rhône-Alpes met en évidence un socle de conditions propices au développement d'un processus de coopération et de polarisation territoriale de l'Économie Sociale et solidaire (ESS) : des territoires en reconversion ou mutation socio-économiques, la mémoire de coordinations antérieures réussies, une structure mère à statut associatif ou public hybridant les ressources et la coopération avec les acteurs du territoire ; un périmètre d'appartenance aux contours mouvants. Les PTCE se distinguent en revanche par les choix des acteurs de la coopération, les modes de structuration et d'intensité de la coopération, le degré d'articulation aux politiques territoriales.*

## Abstract

*The article explores the conditions for the emergence and consolidation of dynamics of territorial cooperation in the social and solidarity-based economy (SSE), with the example of the French Territorial Clusters of Economic Cooperation (TCECs). From a theoretical perspective, the article draws from the economy of proximity and from the political sociology of the territorial regimes of the SSE. In that sense, the TCECs can be considered as territorial cooperative innovations which indicate, with varying degrees of success, SSE-oriented development paths for the territory. From an empirical standpoint, the trajectory of the South-Aquitaine TCEC, an intersectoral TCEC located in Tarnos (Landes), is compared with two TCECs from the former Rhône-Alpes region: the Pôle Sud Archer at Romans (Drôme) and Domb'Innov at Trévoux (Ain). The comparison evidences a shared set of conditions favourable to the anchoring and the development of a territorial process of cooperation and clustering in the SSE: areas undergoing economic restructuring; a territorial memory of former successful cooperations; the key-role of a parent organization, be it associative or public, in the activation and hybridization of the territorial resources; a moving formal perimeter of the TCECs. Nevertheless, these TCECs differ substantially with respect to each other concerning the actors involved in the cooperation (associations, cooperatives, private for-profit companies, public authorities) and their priority activities (geared towards job-seekers, inhabitants, local companies or local authorities), the nature and intensity of cooperation between heterogeneous stakeholders, the articulation with territorial development policies, the impact of the SSE footprint on territorial development. The future of the PTCEs, however, remains uncertain and will depend upon state and local policy-making, the transformations of the territorial socio-economies, changes in the interlocking between the SSE and territorial development paths.*

## Points-clés

- L'article s'interroge sur les conditions d'émergence et de consolidation de formes de coopération territoriale portée par l'ESS en croisant l'économie de la proximité et la sociologie politique des régimes territoriaux.
- Les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) illustrent ces processus de coopération territoriale.
- L'étude de cas approfondi porte sur le PTCE Sud Aquitaine, mis en discussion au regard de deux PTCE de l'ex-région Rhône-Alpes.
- L'article identifie les éléments de convergence et de différenciation entre les PTCE, en soulignant que le PTCE Sud Aquitaine se singularise en faisant de l'ESS et de la coopération comme mode de développement territorial un projet politique pensé en écosystème.

## - 1 -

**Introduction**

Pourquoi observe-t-on des dynamiques collectives et cumulatives de coopération par l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur certains territoires et non sur d'autres ? Ces dynamiques sont-elles liées à une supposée singularité territoriale, soit une coalescence de facteurs économiques, politiques, sociaux et culturels, qui confèrent à un territoire des prédispositions favorables au développement d'un tissu coopératif, associatif ou mutualiste et de dynamiques transversales de l'ESS ? À rebours d'approches niant le facteur territorial ou, au contraire, postulant d'emblée la singularité territoriale, bon nombre de travaux entendent saisir les registres de l'institutionnalisation multiscalaire de l'ESS. Cet intérêt concerne en particulier les pôles ou clusters territoriaux de l'ESS se développant autour de formes institutionnelles distinctes mais répondant à une ambition commune d'ancrage territorial par l'articulation entre ESS, collectivités, acteurs économiques et, le cas échéant, centres de recherche. Cette dynamique vient renouveler l'interrogation sur les articulations entre ESS et territoire(s) au double prisme de l'économie et de la gouvernance territoriales.

En France, les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE), consacrés par la loi ESS de 2014, sont une illustration de cette dynamique de polarisation territoriale de l'ESS. L'expérience des PTCE, mais également d'autres formes comme les Pôles de développement de l'ESS, ont suscité une série de travaux empruntant à diverses perspectives de recherche. Ce sont avant tout les économistes institutionnalistes et spécialistes de l'économie territoriale qui se sont saisis de cet objet hybride, en discutant du rapprochement éventuel des PTCE avec les systèmes localisés de production (Gianfaldoni, 2017) ou en proposant des analyses processuelles des trajectoires des PTCE (Bourbousson et Richez-Battesti, 2017 ; Demoustier, 2018). D'autres recherches ont considéré l'émergence des PTCE et, plus globalement les registres d'institutionnalisation territoriale de l'ESS, comme constituant de nouveaux modes d'action publique (Fraisie, 2017) pouvant accompagner des PTCE vers des « communs sociaux » (Defalvard et Fontaine, 2018) ou vers l'innovation sociale (Matray *et al.*, 2014 ; Perret et Gagnon, 2018 ; Prevost, 2020).

Notre contribution s'inscrit dans ces débats en discutant des conditions d'émergence et de consolidation de pôles territoriaux d'ESS. L'observation initiale concerne le PTCE Sud Aquitaine, un PTCE dont la reconnaissance comme lauréat du premier appel à projet national PTCE en 2013 est venue consacrer une dynamique éprouvée de coopération territoriale. Basé à Tarnos au sud du département des Landes et associant des acteurs issus de différents territoires sud aquitains, ce PTCE témoigne d'une mobilisation territoriale et multisectorielle fondée sur la coopération et associant des parties prenantes privées et publiques. Surtout, ce PTCE se singularise par son projet politique faisant de l'ESS et de la coopération le socle du modèle de développement territorial. Cette singularité ne peut cependant être appréhendée que dans une perspective comparée. Après avoir précisé notre cadre théorique et méthodologique (section 2), nous reviendrons sur la trajectoire territoriale du PTCE Sud Aquitaine (section 3). La dernière partie discutera de l'éventuelle spécificité de

ce pôle en le comparant à deux PTCE en Rhône-Alpes sous l'angle des conditions d'émergence, de stabilisation et des effets sur le développement territorial (section 4).

- 2 -

## **Cadrage théorique et méthodologique : ESS, proximités et régimes territoriaux**

Fondée sur le cas des PTCE, cette étude entend contribuer à une réflexion à portée plus large visant, d'une part, à désenclaver les travaux sur l'ESS en les réintégrant dans leur dimension territoriale tout en bénéficiant, d'autre part, de l'ouverture à la recherche participative dont font preuve les acteurs de l'ESS. Sur le premier plan, il s'agit bien de relire les dynamiques de polarisations territoriales de l'ESS en les réintégrant dans l'analyse des régulations économiques et sociopolitiques du territoire, qu'il s'agisse des conditions d'émergence des PTCE comme de leurs éventuels effets transformateurs. Nous proposons à cet effet de relire les PTCE comme des innovations territoriales coopératives, en croisant les approches proximitistes du développement territorial et la sociologie politique des régimes territoriaux de l'ESS. Sur le deuxième plan, nous exposerons brièvement la méthodologie d'enquêtes conduites auprès de milieux très réflexifs, y compris de façon critique, en Sud Aquitaine comme en ex-région Rhônes-Alpes.

### **2.1. Les PTCE comme innovations territoriales coopératives**

Les PTCE sont des expériences de coopération qui doivent être analysées dans leur contexte territorial. À cet effet, nous proposons de relire ces expériences en croisant les approches proximitistes du développement territorial et la sociologie politique des régimes territoriaux de l'ESS. Le cadre proximitiste permet d'une part de relire les PTCE comme des innovations territoriales de type coopératives ou concertatives (Torre, 2018) qui entendent, avec plus ou moins de succès, indiquer pour le territoire des « chemins de développement » (*ibid.*), ici caractérisés par une forte empreinte des valeurs et des instruments de l'ESS. Le projet des PTCE reprend plusieurs caractéristiques de ce type d'innovations en reposant sur la mise en œuvre de relations de confiance et de coopération entre différentes parties prenantes ou d'entreprises, sur l'acceptation d'innovations organisationnelles et une charte locale (Torre, 2018). La mise en œuvre d'une telle imprégnation par l'ESS du développement (et/ou de la transition) territorial(e) ne va pas de soi. Elle suppose comme condition d'émergence et de stabilisation la concordance de la proximité géographique (recherchée plus que subie), de la proximité organisationnelle (par appartenance et/ou par similitude) et de la proximité institutionnelle (Talbot et Kirat, 2005). L'insistance sur le rôle des institutions, donc des enjeux de valeurs mais aussi de pouvoir et de conflits, dans les proximités nous ferait pencher vers les lectures distinguant proximité organisationnelle et proximité institutionnelle et remettant ainsi la dimension politique au cœur du raisonnement (Talbot et Kirat, 2005). Nous rejoindrions ainsi Colletis *et al.* (2005) qui, dans une discussion de l'application de l'économie de la proximité à l'ESS, incitent à la reconnaissance du

rôle de la proximité institutionnelle en ce qu'elle détermine à la fois la question de l'ancrage des firmes et celle, plus large, de la viabilité du territoire.

Ce premier cadrage théorique, qui tient compte de l'élargissement des approches proximitaires des systèmes productifs aux problématiques de gouvernance territoriale, souligne en creux l'importance de la dimension politique des PTCE en tant qu'acteurs des constructions sociales du territoire. En ce sens, il s'agit de restituer les régimes territoriaux des PTCE, au sens d'une attention accordée aux facteurs non directement économiques, et en particulier sociaux, culturels et politiques, du développement territorial (Itçaina et Palard, 2007), soit : la construction historique et sociale des dispositions à coopérer sur le territoire, l'articulation entre régulations économiques et politiques du territoire, la part des PTCE et de l'ESS dans la construction des problèmes publics territoriaux et de leur traitement. Cette approche met au cœur de l'observation le travail politique effectué par les acteurs de l'ESS, au sens d'une triple action de construction de problèmes publics, de mise en place d'instruments d'action collective et publique et de légitimation de ces instruments (Smith, 2019).

Suivant en cela Talbot (2010), nous proposons de croiser les approches proximitaires et les concepts de travail politique et d'institution. Il est à ce titre possible de relire les processus d'émergence des PTCE comme des mobilisations d'acteurs survenant dans des territoires en transitions socio-économiques, construisant de dispositions à coopérer et cherchant à générer des bifurcations des chemins de développement (Torre, 2018), bifurcations marquées par une inflexion nette vers ou par l'ESS. Les acteurs de l'ESS jouent un rôle nodal dans ce processus en construisant comme un problème public le modèle de développement territorial dominant, tant sur le plan des choix politiques que sur celui des formules entrepreneuriales associées, puis en proposant une réponse par la coopération territoriale.

## 2.2. Méthodologie et sources : une recherche participative

Sur le plan méthodologique, l'étude de cas Sud Aquitaine repose sur une recherche-action menée par les auteurs, une économiste et un politiste. L'enquête de terrain, intégrée dans la démarche R&D du PTCE, a associé en permanence chercheurs et acteurs. Six séminaires sur deux ans (2015-2016) et à chaque fois sur deux journées, ont suscité la réflexion partagée des chercheurs et équipes dirigeantes des structures du PTCE. Ces échanges ont été intégrés à la démarche R&D à laquelle le PTCE, lauréat de l'AAP PTCE en 2013, se devait de procéder. Plutôt que de procéder à une analyse économétrique d'impact, les animateurs du PTCE ont choisi d'approfondir la notion de coopération territoriale. Chaque séminaire a été structuré autour d'un exposé introductif des chercheurs sur une question générale convenue au préalable avec les acteurs et relative aux concepts de la coopération territoriale, de la polarisation territoriale de l'ESS, de développement local et de gouvernance territoriale. Des travaux en groupes suivis de restitutions ont permis d'approfondir la discussion conceptuelle et de l'appliquer au PTCE. Quatre thématiques ont été approfondies : l'histoire de la coopération territoriale, les rapports au(x) territoire(s), les enjeux de gouvernance, les perspectives de développement. Les séminaires ont été complétés par une douzaine d'entretiens, dont certains répétés, avec les équipes dirigeantes des

structures membres du PTCE (CBE du Seignanx, association Andere Nahia, SCOP Lan Berri, SCIC-CAE Eco-Habitat, Herrikoa, Habitat-jeunes Tarnos, SCIC Pau-Pyrénées, GEIQ et GE, URSCOP, Aquitaine Active, les deux maires de Tarnos depuis 1991). Les entretiens ont porté sur l'histoire de chaque structure, son fonctionnement et ses enjeux, l'articulation avec la dynamique collective du PTCE, les enjeux de la coopération territoriale. Des travaux comparatifs sur les PTCE, l'ESS, les questions territoriales ont été mobilisés durant les séminaires collectifs et le traitement des observations et entretiens. Les analyses ont fait l'objet d'une première publication (Demoustier et Itçaina, 2018), de restitutions et de « lectures apprenantes » auprès de publics élargis.

Le volet comparatif de l'article mobilise deux PTCE situés en ex-région Rhône-Alpes. L'une des auteurs (D. Demoustier) y a animé entre 2013 et 2019 un groupe de travail réunissant une quinzaine de PTCE dont certains lauréats des deux Appels à projet nationaux. Ce groupe a permis de définir les points communs à ces PTCE d'origines, de tailles et d'objectifs très divers, puis d'examiner quelques problématiques transversales (identité et visibilité, gouvernance et animation, liens avec les entreprises artisanales et lucratives et avec les collectivités publiques, modes de développement, relations inter-PTCE et essaimage). Ce groupe, par une autoréflexion sur les pratiques plus légères que la R&D à Tarnos, a permis néanmoins de définir les points communs, de spécifier les démarches locales, de préciser les stratégies de développement et de tisser des liens entre certains de ces PTCE.

### - 3 -

## **Le régime territorial du PTCE Sud Aquitaine : émergence et consolidation d'un écosystème territorial d'ESS**

Sans en postuler d'emblée la singularité, nous caractérisons cependant le PTCE Sud Aquitaine par la vigueur de son projet politique, au sens d'une activité cherchant ici à modifier les institutions gouvernant l'économie territoriale en mobilisant des valeurs spécifiques (Smith, 2016). Ce projet vise à repenser le développement/transition territorial(e) au prisme des valeurs et des choix institutionnels liés à l'ESS. En l'espèce, la caractérisation sous forme de PTCE vient consacrer une dynamique territoriale ancienne mêlant coopération et conflit et qui débouche à partir de la fin des années 1990 sur la multiplication de structures et de dispositifs imbriqués qui construisent de nouvelles relations et interdépendances entre ESS, acteurs publics et autres acteurs économiques sur un territoire d'action lui-même en expansion. En ce sens, cette section analyse les principales caractéristiques du processus d'émergence et de consolidation du PTCE Sud Aquitaine en repérant les éléments susceptibles d'être mis en comparaison : le rôle des héritages en termes de dispositions à coopérer, les séquences de structuration des instruments et structures aboutissant au pôle, la gouvernance du et par le pôle, les effets enfin de l'élargissement territorial du PTCE.

### 3.1. Héritage : les dispositions à coopérer comme patrimoine territorial

Discuter des conditions d'émergence d'une dynamique de territoire de type PTCE induit d'abord de mettre en perspective les dispositions à coopérer sur le territoire, y compris sur le temps long. La matrice territoriale renvoie à la coalescence socio-historique de ces dispositions à coopérer, qui peuvent aussi émerger de conflits relatifs à la gouvernance du territoire et/ou aux modèles de développement économiques. Sans déterminisme historique, il s'agit de souligner la façon dont la mémoire collective, nécessairement sélective, des coopérations et des tensions passées peut contribuer à orienter les acteurs vers une action collective tournée vers l'ESS. Cette approche peut être qualifiée, dans l'usage que nous en faisons, d'activation d'un « patrimoine territorial » qui, pour Colletis et Pecqueur (2018), renverrait à la combinaison d'une forte densité institutionnelle et à la mémoire de situations de coordination antérieures réussies.

La dynamique du PTCE émerge sur un territoire dont l'histoire se singularise à l'échelle régionale par un triple héritage, économique, social et politique, de coopérations et de conflits. Le territoire de Boucau-Tarnos, à cheval entre Pyrénées-Atlantiques et Landes, est un ancien territoire industriel en reconversion, longtemps marqué par la présence des Forges de l'Adour (1883-1965) puis par l'industrie chimique et portuaire. Soumis très tôt aux reconversions industrielles à la suite de la fermeture des Forges en 1965, puis de plusieurs usines chimiques dans les années 1980, le territoire est devenu un espace à la fois de luttes syndicales et de concertation territoriale autour de la question clé de l'emploi. Les élus-syndicalistes, en tant que passeurs entre les univers sociaux du syndicalisme et de la gouvernance territoriale jouent, dès les années 1960, un rôle clé dans l'apprentissage collectif de la coopération territoriale. Îlot industriel, le territoire de Boucau-Tarnos se singularise également sur le plan politique avec une présence forte du syndicalisme et du communisme municipal dès les années 1920.

Ce territoire de reconversion industrielle verra très tôt l'emploi, et en particulier l'emploi des jeunes, devenir le problème public territorial majeur. Le Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarnos (FJT, fondé en 1972) jouera à cet égard un rôle essentiel dans la mise en agenda et le développement de plusieurs initiatives et dispositifs. En 1982, le Comité Local pour l'Emploi (CLE) constitue un nouvel espace de construction de la coopération territoriale. Mais c'est surtout à compter de 1993 avec la mise en place de l'intercommunalité du Seignanx et de son Comité de Bassin d'Emploi (CBE), espace de représentation paritaire des acteurs économiques et politiques et comprenant un quatrième collègue ESS, que la dynamique collective de développement territorial se consolidera. En 1999, les Assises du développement territorial du Seignanx verront l'émergence de préoccupations liées à l'emploi, au développement mais également aux solidarités.

Le projet se structure donc d'abord à l'échelle du territoire littoral du Seignanx, une intercommunalité regroupant en 2014 et au lendemain du premier appel à projet PTCE, huit communes et 26 137 habitants, un solde migratoire positif (+ 1 687



habitants entre 2009 et 2014)<sup>1</sup>. Le Seignanx s'affiche alors comme un pôle attractif, situé à proximité de l'agglomération bayonnaise et au sein d'un bassin de vie où l'activité agricole est encore présente, où la vocation industrielle est maintenue par l'aéronautique, la sidérurgie, la mécanique et la chaudronnerie. Le secteur des services y est le plus pourvoyeur d'emplois, notamment dans le tourisme. Le développement territorial ainsi généré comporte cependant en creux des inégalités en termes de solidarités territoriales, d'accès à l'emploi, d'écart entre besoins des entreprises et offre de formation, des effets négatifs de la périurbanisation et de la dévitalisation des zones rurales. À la différence de PTCE se développant sur des territoires ruraux clairement identifiés comme en déclin (Prévost, 2020), la construction du développement territorial comme un problème public ne va pas de soi sur un territoire *a priori* attractif. Il induit un travail politique conséquent de la part des promoteurs de l'ESS. Si élus et acteurs économiques pensent initialement le développement territorial comme reposant sur le développement par agglomération/spécialisation et sur l'attractivité du territoire pour les grandes firmes, l'idée d'un développement territorial avec et par l'ESS fera néanmoins son chemin. La problématique de l'insertion par l'activité économique, commune à beaucoup de PTCE (Masure, 2015), est au cœur de ce processus.

Selon Colletis et Pecqueur (2018), l'activation du patrimoine territorial contribue à la capacité différenciée des territoires à promouvoir une attractivité par la production d'une spécificité territoriale. Sous cet angle, le PTCE Sud Aquitaine peut être vu comme un processus de coopération territoriale ambitionnant de promouvoir l'attractivité et la solidarité territoriales. Si spécificité territoriale (Colletis *et al.*, 2005) il y a ici, elle ne proviendrait pas d'un produit identifié au territoire mais bien de l'imprégnation par l'ESS du modèle de développement territorial. Le patrimoine territorial ainsi activé renvoie à la réactualisation d'une mémoire territoriale de la coopération et de la concertation.

### **3.2. Instruments et structures : séquences de structuration d'un pôle territorial d'ESS**

Construite et portée par le FJT et le CBE, cette approche fera la preuve de sa pertinence par la mise en place d'instruments et de structures, présentés ci-dessous, qui se multiplient à partir de la fin des années 1990. Présentes dans des secteurs très variés (restauration, bâtiment et travaux publics-BTP, écoconstruction, service aux entreprises...), les structures ainsi créées prennent souvent un statut coopératif, et en particulier celui de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), qui associe les collectivités et les autres parties prenantes et « territorialise » le devenir de l'entreprise.

Ce développement est séquentiel. À une phase sociopolitique consistant pour les promoteurs du modèle à un travail de mise en conviction consistant à « semer l'inquiétude » (entretien FJT) auprès des élus du territoire, s'agrège une phase plus économique cherchant à ancrer l'ESS dans le tissu entrepreneurial du territoire. La mise en place en 1999 d'un pôle de services agrégeant sur un même lieu plusieurs des instruments de formation et de médiation contribue de façon décisive à cette entreprise. Les outils de formation se structurent et s'affinent. La mobilisation des

entreprises locales franchit un cap décisif avec la mise en place d'un ensemble de Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) et de Groupements d'Employeurs (GE). La troisième séquence renvoie à l'émergence d'initiatives constituant autant de circuits courts territoriaux, qui greffent le souci environnemental à l'articulation du social et de l'économique portée par l'ESS. Au moins quatre séries d'expériences s'y rattachent en matière de circuits courts alimentaires (restaurant d'insertion SCIC L'Eole), d'éco-habitat (SCIC Habitat éco-action), de finance de proximité (fonds de développement pour les initiatives locales) et de circuits de mobilité (plateforme Mobilité et Insertion Sud Landes).

Chaque séquence produit son lot d'instruments (dispositifs et structures) d'action collective, synthétisés dans le Tableau 1.

La dynamique de Pôle ainsi constituée se présente comme une innovation territoriale de type coopérative et concertative (Torre, 2018). S'y retrouvent les relations de confiance et de coopération entre différentes catégories de parties prenantes, des innovations organisationnelles (statuts SCIC et CAE), une charte impliquant différentes parties prenantes. Si certaines des innovations peuvent être qualifiées de modestes ou « frugales » (Torre, 2018), notamment sur la phase socio-éco-environnementale, d'autres, comme les GEIQ-GE (pour le circuit de placement) et la SCIC Interstices (pour la formation), ont des effets structurants en termes d'intermédiation sur le marché du travail. L'offre de services parvient également à attirer les grandes firmes, à l'instar des coopérations mises en place (à partir d'un restaurant d'insertion inter-entreprises) avec une grande firme d'aéronautique installée à proximité. Initié par l'offre de services de l'ESS, l'enrôlement de la firme s'étend à l'approche du développement territorial. Par leur travail politique, les acteurs de l'ESS et les acteurs publics entendent ainsi transformer une coopération initialement fondée sur la proximité géographique en proximité organisationnelle et institutionnelle. Ce travail s'opère également auprès des élus et de l'administration en cherchant à dépasser une conception par trop administrée du développement territorial.

### **3.3. Gouvernance du et par le Pôle : formalisation faible, solidarités fortes**

Par gouvernance, nous qualifions ici à la fois le degré de formalisation de la gouvernance interne du PTCE et la contribution du PTCE à la gouvernance territoriale. Ces deux dimensions sont liées, le PTCE associant les acteurs territoriaux à la gouvernance du projet.

En termes de gouvernance interne, les relations entre structures membres du PTCE en font un type de regroupement plus intégré qu'un simple réseau mais moins formalisé qu'un groupe d'entreprises. Les structures sont reliées entre elles par un maillage de participations croisées dans la gouvernance, le financement, les échanges commerciaux et les relations professionnelles (Demoustier et Itçaina, 2018). Ce maillage génère des registres de solidarités, au sens de solidarités financières et en ressources humaines entre structures du PTCE, faiblement institutionnalisées mais

**Tableau 1 – séquences de constitution du PTCE Sud Aquitaine**

Étapes	Structures	Activités et services
Maturation de la matrice territoriale	1971 : FJT de Tarnos 1982 : CLE 1993 : CBE du Seignanx	Emploi et création d'activité pour les jeunes, développement territorial
Phase sociopolitique	1997 : PLIE 1998 : entreprise d'insertion (EI) ITEMS 1999-2000 : espace Bertin 1999 : GEIQ BTP Landes et Côte basque  2002 : CAE <sup>a</sup> -SCIC/Landes/Interstices 2003 : portage de repas à domicile 2004 : service d'aide à la mobilité des personnes âgées 2005 : GE multisectoriel Genèse  2008 : GPEC <sup>b</sup> territoriale (CBE)	Insertion  Espace mutualisé Médiation avec entreprises du territoire  Accompagnement coopératif à la création d'activité Service aux habitants  Emplois partagés  Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
Phase socio-entrepreneuriale	2006 : EI SCIC Eole 2010 : GEIQ Interprofessionnel 2012 : SCIC Perf 2013 : CAE-SCIC Pau-Pyrénées 2013 : PTCE lauréat AAP national PTCE	Restauration collective Médiation /entreprises Centre de formation territorial Création d'activités  Reconnaissance politique
Phase socio-éco-environnementale	2014 : CAE-SCIC Habitat Eco-Action Circuits courts alimentaires  2015 : Fonds de finance locale 2016 : Plateforme Mobilité et insertion Sud Landes 2017 : Trebatu 2019 : coopérative jeunesse Métróloco	Création d'activités en éco-habitat  Développement d'Eole, puis SCIC Légumerie (2016) Circuits financiers de proximité Mobilité, développement durable  Espace-test agricole Restauration

Source : auteurs.

a. Coopérative d'activité et d'emploi.

b. Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

activées en cas de difficulté des structures. Les structures entretiennent entre elles des relations d'activité et de participations bi ou multilatérales. La création de nouvelles activités est partenariale. En témoigne l'incubateur construit à partir des CAE, ou encore la coopérative jeunesse Metroloco initiée en 2019 avec la CAE Interstices et Eole, et qui organisera un restaurant de plage avec embauche de dix jeunes. Enfin, la plateforme Mobilité et insertion est au service de l'ensemble des stagiaires et salariés des structures.

L'intégration au PTCE ne fait pas l'objet d'une formalisation forte. Au moment de notre enquête, le PTCE n'avait pas institué de règles d'adhésion mais fonctionnait par agrégation progressive de membres sur la base d'un socle commun de valeurs inscrites dans une charte : l'adhésion à un modèle de développement territorial à partir de l'ESS, la participation aux projets communs, l'engagement de ne pas perturber les équilibres au sein du PTCE, la validation par les fondateurs, la participation au comité de coopération et à la R&D. Adhérer a des conséquences en termes de formes de coopération entre membres mais aussi de participation aux solidarités (territoriales et inter-membres). La formalisation volontairement faible de l'adhésion est de fait conditionnée par l'adhésion à un corpus de valeurs et de normes partagées. Formalisation faible ne signifie pas institutionnalisation faible. Le PTCE aspire à faire institution, au sens sociologique d'un ensemble stabilisé de règles, normes et valeurs, mais sans pour autant passer par la formalisation procédurale de l'adhésion. Davantage que par de nouvelles règles de droit, l'institutionnalisation du PTCE transite plutôt par l'intégration de la dimension « PTCE » par les divers rôles institutionnels joués par les acteurs du territoire. Les rapports de confiance qui s'établissent autour du PTCE doivent composer avec les rapports de pouvoir et les conflits (Talbot et Kirat, 2005).

Le PTCE entend ensuite, comme fondement de son projet politique, participer à la gouvernance locale, au sens d'« un processus de coordination entre des parties prenantes ou des acteurs de différente nature (productifs, associatifs, particuliers, pouvoirs publics ou collectivités locales), aux ressources asymétriques, réunis autour d'enjeux territorialisés et contribuant, avec l'aide d'outils et de structures appropriées à l'élaboration, parfois concertée, parfois conflictuelle, de projets communs pour le développement des territoires » (Torre, 2018, p. 1055). Sur ce plan, les acteurs de l'ESS du Seignanx, territoire-socle du PTCE, sont parvenus à occuper une place nodale en jouant sur plusieurs registres d'intermédiation : entre besoins des entreprises et offre de formation, politiques publiques et ESS, entre ESS de territoires voisins. En faisant du CBE du Seignanx la structure pivot du projet de PTCE, les acteurs de l'ESS se sont du même coup donnés les moyens institutionnels d'occuper cette position en investissant une arène où se retrouvent collectivités publiques, entreprises, syndicats et ESS. Pendant inévitable, ce portage institutionnel en fait l'écho des luttes politiques intra-territoriales qui clivent le Seignanx entre la commune de Tarnos et les autres. Reste que par la médiation du CBE, l'ESS parvient à imprégner les chemins de développement/transition territorial(e) du territoire, qu'il s'agisse des questions de mobilité, d'alimentation, de création d'activités et d'intermédiation emploi/formation.

### 3.4. Les alliances territoriales comme vecteur de consolidation

Ces expériences ont également, par les coopérations qu'elles instituent, un effet sur le plan du cadrage territorial du pôle, l'approche « tarnosienne » des registres d'intermédiation ayant connu une diffusion à l'échelle Sud Aquitaine. Plutôt que d'essaimage, il serait plus exact de parler d'alliances territoriales entre des dynamiques d'ESS issues de matrices territoriales initialement distinctes mais confluant partiellement vers le territoire de projet sud-aquitain. Ces alliances se traduisent par deux rapprochements principaux. Le premier concerne la région paloise, avec la fondation en 2013 par l'association Habitat-Jeunes Pau Pyrénées de la SCIC-CAE Pau-Pyrénées consacrée à la création d'activité. La deuxième alliance concerne le Pays basque voisin, avec la participation au PTCE Sud Aquitaine de l'association Andere Nahia accompagnant la création d'entreprises indépendantes par les femmes et de la SCOP Atelier Lan Berri, initialement centrée sur la formation et intervenant dans le soutien à la création d'activités. Une troisième alliance s'opère avec les autres territoires des Landes, en particulier sur la plateforme mobilité construite avec les cinq intercommunalités du Sud des Landes, sur les GEIQ et sur les circuits courts. Se dessine ainsi un rapport pragmatique à un territoire d'action mouvant, épousant les logiques des bassins de vie et d'emploi et dépassant les frontières des territoires administratifs, politiques mais également culturels.

Le défi consiste alors pour les animateurs du PTCE à rendre congruents des socles de valeurs identiques en ce qui concerne l'ESS, mais qui peuvent diverger sur le rapport à l'identité territoriale. Si cette dimension n'était pas problématique dans le cas du rapprochement entre les dynamiques du Seignanx et de Pau, elle s'avère plus délicate dans l'articulation avec l'ESS basque. La dynamique homogène de l'ESS en Pays basque se fonde sur une matrice territoriale et un système de valeurs qui allient les éléments de l'ESS (démocratie économique, solidarité) et des représentations liées à l'identité basque (cadrage territorial des initiatives d'ESS, présence de l'ESS dans les mouvements de promotion de la langue et de la culture basques, circulation transfrontalière des modèles) (Itçaina, 2010). Dans ses effets économiques, l'identité territoriale, au-delà de la proximité géographique, peut jouer un rôle de catalyseur en contribuant à faire coopérer les acteurs. Mais elle peut également inciter à ajuster les frontières des territoires d'action à celles du territoire d'appartenance. Dès lors, les animateurs du PTCE se voient contraints de travailler politiquement afin de légitimer un territoire de projet (le « Sud Aquitaine ») ne correspondant ni aux territoires d'identification (Pays basque, Béarn, Seignanx) ni au territoire au sens de juridiction sur lequel le principal porteur du projet a initialement autorité (la communauté de communes du Seignanx).

Ces écarts implicites de valeurs entre territoires voisins ne venaient pas, au moment de nos observations, perturber un accord stabilisé du PTCE autour du socle de valeurs cristallisé dans la charte. Ils constituaient néanmoins un point de vigilance auquel les promoteurs du PTCE étaient attentifs. Pour le dire avec les termes de l'économie de la proximité (Torre, 2018), la proximité organisationnelle sur laquelle repose ce PTCE est fondée sur une logique d'appartenance : la coopération s'appuie sur la répétition des relations et sur une confiance réciproque et bien comprise, validée par des contrats, des accords formels ou des relations tacites.

L'intégration de nouveaux territoires dans la dynamique du PTCE s'est ainsi bâtie sur un dosage entre valeurs partagées et opportunités d'accès à des dispositifs. En ce sens, nous préférons parler d'alliances entre des dynamiques territoriales d'ESS distinctes plutôt que de simple essaimage de l'expérience tarnosienne. La proximité organisationnelle, pour être pleinement partagée, mobilise aussi une logique de similitude : la coopération repose alors sur la confiance entre acteurs appartenant à une même communauté ou résultant d'interactions répétées et réussies. Le partage de valeurs, de représentations, d'une histoire associée à un territoire va générer « un surplus de confiance » et un renforcement des liens et des rôles institutionnels (Talbot, 2010). Les acteurs restent cependant attentifs à ce que l'écart entre territoires d'appartenance ne vienne pas fragiliser l'alliance territoriale sur laquelle repose le PTCE et ne réduise pas la proximité organisationnelle à une logique d'appartenance (Gallaud, 2018). L'extension territoriale de l'innovation de coopération introduit dès lors de nouvelles opportunités mais également de nouveaux points de vigilance.

Le double pari des promoteurs du PTCE Sud Aquitaine se fonde d'une part non pas sur l'éclosion sous serre d'une économie parallèle ou alternative exclusivement portée par l'ESS, mais bien sur le projet politique d'imprégnation du développement/transition territorial(e) par l'ESS. Le deuxième pari consiste pour le PTCE à étendre la portée territoriale de son modèle tout en tenant compte des dissonances potentielles entre territoires de projet, territoires politico-administratifs et territoires vécus. Ce double défi appelle à comparaison.

## - 4 -

### **Cas-limite ou modèle reproductible ? Le PTCE Sud Aquitaine en perspective comparée**

L'examen de la trajectoire du PTCE Sud Aquitaine a permis de mettre en lumière quatre facteurs d'émergence, de consolidation mais aussi de fragilisation potentielle des pôles territoriaux d'ESS que sont les PTCE : le contexte socio-économique territorial et l'héritage en termes de dispositions à coopérer, les instruments et structures mis en place, la gouvernance du PTCE et ses effets sur la gouvernance territoriale, les effets de l'élargissement territorial de la dynamique de polarisation. Si la participation à la stratégie de développement du territoire est partagée par tous les PTCE, notre hypothèse est que le PTCE Sud Aquitaine se singularise par l'ancienneté de la dynamique de coopération, l'engagement fort dans la coopération territoriale et l'influence globale de l'ESS sur le « chemin de développement ». Cette éventuelle singularité sera ainsi mise en miroir de deux PTCE situés dans l'ancienne région Rhône-Alpes : le Pôle Sud Archer à Romans dans la Drôme et Domb'Innov à Trévoux dans l'Ain. L'on examinera successivement le processus d'émergence de chaque PTCE, l'accroissement des domaines d'activité et l'articulation au développement territorial, la question de la gouvernance du Pôle, les formes d'élargissement territorial et leurs effets.

## **4.1. Un processus d'émergence conjuguant identité territoriale, proximité géographique, rupture des pratiques et mobilisations croisées**

Les deux pôles analysés partagent avec le PTCE Sud Aquitaine un processus d'émergence croisant différents éléments : affirmation d'une identité territoriale, rupture dans les pratiques et mobilisation croisée d'acteurs, autant d'éléments constitutifs d'un nouveau mode de développement territorial. On note à ce titre que dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, plusieurs pôles sont issus de Groupes d'Économie Solidaire (GES)<sup>2</sup>. Le COORACE, fédération des GES regroupant des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), s'oriente dès 2005 vers la promotion du développement économique solidaire à partir du constat que l'insertion professionnelle ne fonctionne que s'il y a, parallèlement, des créations d'activités porteuses d'un mode de développement inclusif. Cette perspective rejoint l'intention originelle du PTCE Sud Aquitaine sur l'insertion des jeunes. Comme à Tarnos enfin, ces pôles de multi-activités ont émergé plutôt dans des villes petites et moyennes confrontées à des changements économiques plus ou moins brutaux. Un bref examen de chacun des cas permet de mettre en évidence ces rapprochements.

### **4.1.1. Le Pôle sud Archer, issu de la lutte contre le chômage sur un territoire désindustrialisé**

À Romans (Drôme), ville de 30 000 habitants durement touchée par la crise de la chaussure, le Pôle Sud Archer a été constitué en 2007 à partir d'une association intermédiaire (AI) et plus largement, d'un pôle ressource sur l'emploi fortement soutenu par la municipalité. En effet, à partir des années 1980, la ville connaît un taux de chômage élevé du fait de la disparition de l'industrie de la chaussure de luxe qui employait jusque-là directement ou indirectement près de 50 % de la population active. Cette industrie se délocalise alors dans les pays à faible coût de main-d'œuvre, y compris la marque Jourdan en 2005 (Gros-Balthazard, 2018 ; Perret, 2015).

Les pouvoirs locaux essaient d'une part de relancer l'industrie par l'implantation d'une usine de retraitement de combustibles nucléaires et d'un équipementier automobile, d'autre part d'accompagner le reclassement des ouvriers de la chaussure par des mesures permettant le retour à l'emploi. Le directeur de la Mission Locale et le directeur du CCAS, avec l'appui de la municipalité, créent l'association AIRE dès 1987 pour accueillir, orienter, former les personnes de plus de 25 ans dépourvues d'emploi. Le transfert de sa direction à un ancien éducateur, lui-même petit fils d'industriel devenu entrepreneur social a ouvert la voie à son développement.

À partir de cette AI, se met en place un ensemblier d'insertion : AI, chantiers d'insertion puis entreprises d'insertion et ETTI<sup>3</sup>, qui se transforme sous l'impulsion du COORACE en GES puis prend le nom de « groupe Archer » en 2001. À cette date, ce dernier comprend cinq entités : l'association « mère » loi 1901, trois entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (Archer Bâtiment, Archer Entreprises, Archer Interim) et une SCI<sup>4</sup> gestionnaire des locaux. Le conseil d'administration de l'Association est alors composé de représentants de la ville de Romans, de deux CCAS<sup>5</sup>, d'une communauté de communes, de dix associations, de deux maires à titre individuel et

de six particuliers. La structure passe de l'accompagnement de demandeurs d'emploi à l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), Insertion par l'activité économique (Vincent, 2007). Dans le domaine de la chaussure, de nouvelles initiatives, de taille modeste, cherchent à redonner une nouvelle vie à cette activité traditionnelle du territoire. Les savoir-faire locaux, l'attachement au patrimoine local, l'image positive du territoire comme la mobilisation des acteurs publics ont ainsi servi de supports au regroupement d'acteurs porté par le Pôle Sud Archer.

#### **4.1.2. Domb'Innov, naissance d'une association d'action sociale sur un territoire attractif pour les familles**

La ville de Trévoux (7 000 habitants) à 35 km dans l'est lyonnais a un long passé d'indépendance, dans les Dombes, en bordure de Saône, fleuve qui a longtemps marqué une frontière. Depuis quelques années, la ville assiste à l'arrivée de nombreux jeunes ménages ne pouvant plus se loger dans la métropole lyonnaise. Pour répondre aux besoins sociaux des habitants, l'association Val Horizon naît en 1988 de la fusion de deux associations. D'abord conflictuels, les liens avec la mairie de Trévoux se renforcent et l'association conjugue développement social (via des centres de loisirs, crèches, centres sociaux) et insertion (chantier-école). En 2003, la fusion avec une association en dépôt de bilan fragilise l'association. S'ensuivent des grèves du personnel puis, en 2006, un changement de direction qui cherche à donner un nouveau souffle plus entrepreneurial. Un GES est créé et de nouvelles réponses d'insertion sont développées : l'Entreprise Intermédiaire (EI) AIVS en 2006, Serv'emploi, ainsi que des échanges avec d'autres structures (comme la SCOP Vallées Proximité et l'AI Cotières Services).

Cette évolution structurelle s'appuie alors sur la mobilisation de bénévoles-militants : initiée dans la création d'une épicerie solidaire et d'une recyclerie, elle suscite en 2009 un premier Festival d'une économie du troisième type, à la base de la stratégie locale « Consommez autrement près de chez vous », ce qui va engendrer un processus de création d'activités. En 2011, Val Horizon réunit sept établissements dans une structure organisée en quatre pôles (petite enfance, animation sociale, insertion, innovation sociale). Cette dynamique lui permet de se positionner, avec les deux Pôles précédents, parmi les 10 pôles pilotes du Labo de l'ESS en 2012 puis d'identifier la dynamique sous le nom « Domb'Innov » en 2013 pour répondre – sans succès – à l'appel à projet national PTCE. Si Domb'Innov est né, comme le PTCE Sud Aquitaine, d'une structure d'action sociale et d'une forte proximité géographique (ici d'échelle communale), ces PTCE partagent une même dynamique de coopération territoriale autour de la création de nouvelles activités avec, dans le cas de Domb'Innov, l'accent mis sur les services aux habitants plutôt qu'aux entreprises. On y trouve également le rôle joué par la municipalité dans le renforcement du processus.

Ainsi en ex-région Rhône-Alpes, le développement durable du territoire est devenu l'objet de ces deux groupements d'acteurs issus de l'insertion ou du développement social, qui ont su agréger d'autres acteurs locaux et passer d'une logique de service ou d'insertion à une logique de création d'activités par la coopération. Ces deux territoires sont à la fois marqués par une identité historique et économique forte et



des savoir-faire reconnus. Comme à Tarnos, les acteurs ont été confrontés à une mutation territoriale pour faire face à une situation socio-économique problématique. Ils se sont alors déjà engagés dans une dynamique de coopération territoriale au sein d'ensembliers hétérogènes, même sans tradition coopérative préalable. La logique de proximité géographique, appuyée sur une proximité institutionnelle et le soutien des collectivités publiques a engendré une nouvelle proximité organisationnelle au sein d'une structure mère ou pivot qui cristallise les relations entre les membres. Dans le cas de Romans, s'institue enfin, comme à Tarnos, une opération mémorielle visant à surmonter le traumatisme des crises sectorielles pour transformer ces ressources patrimoniales (le cuir et la chaussure) en supports de développement (Colletis et Pecqueur, 2018). Dans tous les cas et comme le souligne la proximité institutionnelle, la forme PTCE vient consacrer « un processus d'acculturation collective, dans le temps long, impliquant une convergence, au moins ponctuelle, sur la façon de se projeter collectivement dans le futur » (Beurain *et al.*, 2009, p. 375).

## **4.2. Élargissement du champ d'activité et articulation au développement territorial**

Comme à Tarnos, mais sous différentes formes, ces PTCE ont été amenés à diversifier leurs activités et restructurer les relations entre les membres. À partir de leur champ initial et notamment de l'insertion, ces trois PTCE ont privilégié la création de nouvelles activités afin de répondre aux problèmes publics (Smith, 2019) propres à chaque territoire : faire face aux délocalisations (Archer), répondre aux besoins des nouvelles populations (Domb'Innov). Dans ces deux cas, les PTCE ont impulsé une fonction d'incubation, renforcée par la dynamique « start-up de territoire » et ont progressivement endossé le rôle de développeur économique du territoire.

### **4.2.1. À Romans, le Groupe Archer s'oriente vers la relocalisation des activités et l'animation du développement économique du territoire**

Alors que les activités non fiscalisées (accompagnement, formation, mise à disposition de personnel pour les collectivités locales, chantiers formation et services à domicile) sont gérées par l'association AIRE devenue Archer, le Groupe propose des activités marchandes fiscalisées (espaces verts, transport, logistique, distribution, sous-traitance d'entreprises locales). Ces deux structures sont liées par une direction commune et des fonctions transversales de gestion : l'AI accompagne le public en insertion dans six établissements ; l'association est fondatrice de la SAS qui regroupe les structures marchandes et une centaine d'actionnaires. Ainsi, le PTCE compte plus de 15 pôles d'activités et 99 métiers, en employant sur l'année quelque 2 000 personnes soit 600 ETP pour un chiffre d'affaires consolidé de 200 millions d'euros. Il rassemble plus de 25 organisations qui mènent quatre types d'actions : un centre de ressources sur l'emploi ; un lieu d'échanges sur le développement économique territorial ; l'animation économique ; les activités économiques directes (relance de l'activité artisanale autour de la chaussure, atelier mécanique repris en SCOP, relocalisation d'activités comme l'unité de montage d'un sous-traitant de l'industrie automobile). Comme le Pôle Sud Aquitaine, le Pôle Sud Archer, démarré avec

l'insertion, se positionne aujourd'hui sur le soutien au développement industriel, le service aux salariés et aux habitants. Il s'agit surtout ici de redynamiser un tissu productif local appauvri avant de proposer, comme à Tarnos, un soutien aux petites et moyennes entreprises.

#### 4.2.2. À Trévoux, Domb'Innov diversifie son offre de services

Le PTCE Domb'Innov s'est, lui aussi, progressivement élargi et diversifié. Comme la première origine du PTCE de Tarnos (logement des jeunes), le PTCE est parti du développement social pour passer à l'insertion. Il a accentué sa place dans les services aux habitants et enfin aux entreprises alors que le PTCE Sud Aquitaine a effectué le trajet inverse. L'incubateur Élan Création a soutenu une création d'entreprise sociale chaque année alors que la Cigale Cigal'ytes permet de mobiliser les premiers financements. Des partenariats associatifs ont été établis dans l'insertion et les services à domicile mais aussi avec d'autres entreprises, principalement dans les services aux ménages. Le PTCE a également soutenu la reprise d'une librairie de Trévoux ainsi que l'espace partagé « 96 » par rachat du restaurant interentreprises dans le parc d'activités tous deux transformés en SCIC en 2018. Comme à Tarnos, l'attitude de grandes entreprises (ici une firme de biotechnologie) passe de la défiance à la participation. La proximité institutionnelle s'exprime dès lors dans la création d'activités et le développement d'une économie de services de proximité.

Dans les deux cas comme en Sud Aquitaine, la forme PTCE permet bien de renforcer la proximité organisée généralisée et la recherche d'une économie de proximité, voire de la relocalisation des activités. Les deux expériences participent à des degrés divers à la gouvernance territoriale, au sens de processus de coordination entre parties prenantes ou acteurs de différente nature autour des enjeux territorialisés.

#### 4.2.3. Évolution des formes de gouvernance interne

À Romans, la constitution du groupe Archer s'articule autour de deux entités : l'association Archer ex-AIRE (pour les activités non fiscalisées) et la Société par actions simplifiées (SAS) pour les activités fiscalisées, liées par une charte commune. La SAS héberge les activités productives complétées, pour renforcer les emplois durables, par celles d'une coopérative d'activité et d'emploi (CAE), ARCOOP, créée en partenariat avec certains acteurs de l'ESS et l'aide de structures d'accompagnement à la création d'entreprise et financée par les pouvoirs publics locaux. Le Groupe réunit sous un même toit les structures de support à la création et à la consolidation d'activités, qui constituent le Pôle Sud Archer en 2007. D'autres acteurs le rejoignent : acteurs de l'ESS (monnaie locale, groupement des AMAP<sup>6</sup>, associations diverses dont l'ADAPEI<sup>7</sup>), acteurs économiques (ESAT<sup>8</sup>, entreprises) et acteurs publics. Ils peuvent devenir actionnaires de la SAS mais les liens reposent surtout sur une cooptation et sur la volonté de participer à l'animation du développement territorial. Le Groupe joue un rôle moteur dans la proximité organisée, dans une logique d'intégration des structures et des activités.

Domb'Innov évolue également vers une logique de groupe dans et autour de l'association Val Horizon, structure mère du PTCE. Éclaté dans ses implantations géographiques, Domb'Innov est piloté par une stratégie relativement concentrée

au sein de l'association Val Horizon, point nodal des relations entre des membres qui, contrairement au Pôle Sud Aquitaine, ont peu de relations directes entre eux, l'association dédiée au PTCE ne jouant qu'un rôle limité à la mobilisation bénévole des habitants. Le PTCE regroupe donc une vingtaine de structures et une vingtaine d'entrepreneurs individuels, certaines entreprises mutualisant les fonctions support dans Val Horizon avec un renforcement des fonctions commerciales et de développement. L'ensemble totalise 300 salariés (y compris en insertion) pour 9 millions d'euros de chiffre d'affaires. Pour renforcer la cohésion d'ensemble, la construction d'un bâtiment partagé (comme à Tarnos et à Romans) est envisagée à partir de la création d'un fonds de dotation qui pourrait amplifier l'action de la Cigale. L'association pivot entretenant des liens bilatéraux avec les membres du PTCE, la proximité organisée y est moins intégrée qu'au PTCE Sud Aquitaine, où les liens sont multilatéraux.

#### **4.2.4. Des formes distinctes d'expansion territoriale, de structuration et d'institutionnalisation**

En Auvergne-Rhône Alpes comme dans le sud des Landes, les PTCE, nés de la proximité géographique, ont dû pour se développer élargir leurs territoires d'origine d'un bassin de vie à un bassin socio-économique, diversifier leurs activités et restructurer les relations entre les membres. Ces modes de diffusion sont différents de ceux de Tarnos.

Né et implanté à Romans, le groupe Archer a étendu son champ d'intervention géographique en plusieurs temps : d'abord à partir de l'insertion vers l'Ardèche, vers le nord puis le sud de la Drôme à la demande de collectivités publique, ensuite par l'animation du développement économique du territoire élargi à la Communauté de Communes de Valence-Romans en 2015, au-delà de ces deux départements enfin, en exportant la dynamique « start-up de territoire » notamment dans le Jura, à partir de 2016, puis à d'autres PTCE. Selon les territoires, le PTCE se situe à la fois dans une logique d'essaimage, d'intégration ou d'animation du développement économique du territoire. Sa proximité avec les services publics de l'emploi (Pôle emploi, Mission locale, Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes...) et avec le service de développement économique de l'agglomération Valence-Romans avec lequel le PTCE a suscité des associations d'entreprises (Entreprises Romans Bourg de Péage, Romans Cuir) lui confère un rôle particulier dans l'animation économique du territoire. La proximité institutionnelle avec les politiques publiques est forte autour de la vision du développement du territoire, qui se centre ici sur la dimension économique.

À partir de son implantation communale, le PTCE Domb'Innov a étendu ses activités à la Communauté de communes (du fait du transfert de compétence sur la petite enfance), puis sur la Dombes, le Val de Saône et la Côtière de l'Ain, à la fois dans des zones rurales ou semi rurales puis vers Bourg et Villefranche. Val Horizon a ainsi ouvert plusieurs micro-crèches et réseaux d'assistantes maternelles au-delà de Trévoux ainsi qu'une crèche interentreprises à la demande de diverses collectivités. L'association a créé les ateliers d'insertion de Trévoux et inventé le Lab Territoire pour mieux mettre en relation les structures d'insertion avec les entreprises.

En l'absence de structure d'animation autonome, l'association assure la direction des nouveaux projets, tels l'épicerie solidaire puis la conciergerie. L'extension des activités répond ici à une demande des collectivités et correspond à un essaimage plus qu'à la mobilisation d'acteurs locaux, forte à l'origine.

Dans les deux cas rhônalpins, on peut parler comme à Tarnos, de milieu innovateur (Aydalot, 1986) issu de la rencontre, sur un territoire donné, de postures diverses : associative, publique et entrepreneuriale à Tarnos, associative et publique à Romans, associative et citoyenne à Trévoux. On voit progressivement croître à la fois la dimension entrepreneuriale et l'importance de l'ouverture opérationnelle du secteur public à des acteurs nouveaux issus de l'ESS pour participer à la transformation économique du territoire. La construction d'une proximité organisationnelle s'opère de façon plus ou moins intégrée. Se développe dans tous les cas et à partir d'une grappe d'entreprises, une extension territoriale par partenariats, guidée par des relations affinitaires et des opportunités. Cette extension est plus large dans le Sud Aquitaine, sans doute du fait de la diffusion des valeurs de coopération. On assiste aussi dans tous les cas à une diversification des activités et des structures (IAE, soutien aux entreprises, services aux habitants) avec en commun la fonction d'incubation d'activités nouvelles dans des CAE et des incubateurs plus ou moins intégrés au PTCE par la suite. Cette logique d'extension territoriale est également présente en Sud Aquitaine mais plutôt sous forme d'alliances territoriales avec un périmètre plus large entre des dynamiques d'ESS issues de matrices territoriales et politiques distinctes. La dimension davantage fonctionnelle (proximité organisée par appartenance) des élargissements territoriaux des PTCE rhônalpins les distingue du débat politique autour des proximités (Talbot et Kirat, 2005) qui peut animer les relations entre les territoires composant le PTCE Sud Aquitaine.

Le mode de structuration montre la difficulté de délimiter strictement le périmètre des PTCE. Si les contours du comité de coopération du CBE du Seignanx sont bien délimités, les entreprises actives dans le PTCE Sud Aquitaine sont beaucoup plus nombreuses, avec des relations à intensité variable. Si le groupe Archer peut être clairement défini (AI et SAS), le PTCE a des frontières plus lâches et, comme à Tarnos, le partage d'un bâtiment ne suffit pas à les circonscrire. Domb'Innov est pilotée par l'association Val Horizon qui intègre la CAE et temporairement les nouvelles activités, mais mutualise aussi des fonctions support pour des activités externalisées alors que le PTCE anime des partenariats extérieurs. Si l'on suit la distinction de Gianfaldoni (2017), le mode de développement des expériences rhônalpines est plus monocentré que celui du Pôle Sud Aquitaine, qui apparaît comme davantage polycentré du fait que le CBE est une structure d'animation territoriale peu gestionnaire d'activités propres<sup>9</sup>.

**Tableau 2 – Conditions d'émergence et de stabilisation ou développement des trois PTCE**

PTCE	Contexte territorial		Dominante d'activité, nouveaux instruments	Gouvernance		Élargissement territorial
	Contexte socio-économique	Émergence de l'initiative, leadership		Gouvernance interne du PTCE	Effets sur la gouvernance (GT) et le développement territoriaux (DT)	
Pôle Sud Aquitaine	territoire industriel en diversification	structures d'action sociale (FJT) et de développement (CBE), municipalité de Tarnos	du services aux entreprises et création d'activité aux services aux habitants	formalisation faible (Comité de coopération) CBE pivot	de l'insertion à la création d'activités ; Impulsion DT et GT	élargissement sud aquitain (Béarn et Pays Basque) et transfrontalier
Pôle Sud Archer	crise sectorielle (chaussure de luxe)	AI et pôle ressource sur l'emploi, municipalité de Romans leadership public et associatif	de l'insertion au soutien au développement industriel, start up de territoire	du groupe (SAS et CAE) au PTCE actionnaires du groupe	de l'insertion à la relocalisation et création d'activités impulsion et participation à la GT	de Romans à Valence-Romans, puis Ardèche Drôme, start-up de territoire (Jura, Figeac...)
Domb'Innov	périurbanisation, arrivée de familles avec jeunes enfants	structure d'action sociale (association Val Horizon) leadership entrepreneurial social	enfance, animation sociale, insertion, innovation sociale, du service aux habitants vers service aux entreprises et création d'activités	centralité de l'association Val Horizon une association formelle du PTCE	élargissement des services aux familles à l'insertion et aux services aux habitants, prestataire de la GT	élargissement à la com. de com. (Dombes, Val de Saône, Côte de l'Ain), zones rurales, Bourg et Villefranche

Source : auteurs.

## - 5 -

**Conclusion**

La relecture de l'expérience du PTCE Sud Aquitaine au miroir de deux PTCE de l'ex-région Rhône-Alpes met en évidence un socle commun de conditions pour l'ancrage et le développement d'un processus de polarisation territoriale de l'ESS ainsi que les singularités des trajectoires territoriales.

Du socle commun, l'on retiendra trois caractéristiques. D'une part, les PTCE considérés ici émergent sur des territoires aux marqueurs spécifiques : territoires périphériques comptant une ou plusieurs villes moyennes ; territoires confrontés à des mutations, voire à des chocs, socio-économiques et à des reconversions et en quête de modèles alternatifs fondés sur la maîtrise du développement territorial endogène et durable. Deuxièmement, les PTCE considérés partagent un certain nombre de caractéristiques organisationnelles et institutionnelles : les pôles se développent autour d'une structure-mère à statut associatif ou public déjà sensibilisée au développement solidaire ; l'hybridation de leurs ressources résulte du maillage d'acteurs du monde social-associatif, public et entrepreneurial, ainsi que des liens resserrés avec les TPE/PME grâce à des structures d'intermédiation comme les incubateurs et les CAE ; leur dynamisme repose sur des personnalités charismatiques. Enfin, et dans la lignée des approches de la proximité soulignant l'importance des conflits et de leur régulation politique (Talbot et Kirat, 2005), ces PTCE partagent également des points d'incertitude quant à leur stabilisation : un périmètre d'appartenance institutionnelle aux contours parfois flous, des incertitudes politiques liées à la proximité avec des collectivités territoriales déléguant au PTCE une partie de l'animation économique, des incertitudes sur la stabilisation du modèle économique du Pôle une fois épuisés les soutiens publics initiaux, des concurrences potentielles entre la structure-mère et les structures du PTCE.

Ces caractéristiques partagées n'obèrent pas la singularité des trajectoires territoriales des pôles. Celles-ci se différencient au moins sur quatre points. Le premier concerne les choix opérés par les acteurs des PTCE concernant les membres associés (associations, coopératives, entreprises, collectivités) et les activités prioritaires (services aux demandeurs d'emploi, aux habitants, aux entreprises ou aux collectivités). Le second renvoie aux modes de structuration de la coopération (réseau, groupe, nébuleuse, entreprise), à l'intensité de la coopération entre les membres (directes ou médiatisées par la structure-pivot, hiérarchiques ou en participations croisées, avec autonomisation ou pas de nouvelles entreprises) et au mode de développement de la coopération. Troisièmement, le différentiel porte également sur le degré de reconnaissance par les politiques publiques, à différentes échelles, parfois par la médiation des instances représentatives de l'ESS comme les Chambres régionales de l'ESS. Enfin, les PTCE, en tant qu'innovations coopératives (Torre, 2018) se différencient dans leur ambition politique consistant à donner une empreinte ESS du développement territorial. Le PTCE Sud Aquitaine se singularise sur ce plan en proposant un projet politique concevant le mode de développement territorial au prisme de la coopération et de l'ESS, les autres PTCE considérés ici faisant plutôt de l'innovation et de la création d'activités la base du développement. Cette

dimension écosystémique et la prégnance de cette dimension politique font du PTCE Sud Aquitaine une expérience d'intégration forte entre les trois proximités (géographique, organisationnelle, institutionnelle) constitutives d'un « potentiel de territoire » (Colletis *et al.*, 2005). Elle l'expose aussi à son pendant : le risque de conflits de valeurs pouvant fragiliser un équilibre des proximités ne se réduisant pas à une coopération technicisée et dépolitisée (Smith, 2019). Quant au devenir de ce pôle et des PTCE en règle générale, on ne peut conclure qu'à l'incertitude, tant ces modèles innovants sont dépendants des politiques étatiques et territoriales, des transformations des socio-économies territoriales, et du devenir des compromis institutionnels qui fondent la coopération territoriale de et par l'ESS.

## Remerciements

Les auteurs remercient les évaluateurs de la revue, l'ensemble des acteurs des PTCE étudiés ainsi que le programme de recherche ESSAQUI - Institutionnalisations en miroir de l'ESS en Aquitaine (Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine-Centre Émile Durkheim).

## Références bibliographiques

- Aydalot P (1986) Trajectoires technologiques et milieux innovateurs. In : Aydalot P (dir.) *Milieux innovateurs en Europe*. GREMI, Paris : 347-361.
- Beaurain C, Longuépée J, Pannecoucke Soussi S (2009) La proximité institutionnelle, condition de la reconquête de l'environnement. L'exemple de l'agglomération dunkerquoise. *Natures Sciences Sociétés* 17 (4) : 373-380.
- Bourbousson C, Richez-Battesti N (2017) Caractériser les PTCE par l'analyse processuelle : une application en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Revue internationale de l'économie sociale* 343 : 57-72.
- Colletis G, Gianfaldoni P, Richez-Battesti N (2005) Économie sociale et solidaire, territoires et proximité. *Revue internationale de l'économie sociale* 296 : 8-25.
- Colletis G, Pecqueur B (2018) Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement. Le rôle de la proximité géographique. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2018 (5-6) : 993-1011.
- Defalvard H, Fontaine G (2018) Construire les PTCE comme des communs sociaux : quel rôle pour les pouvoirs publics ? *Recma. Revue internationale de l'économie sociale* 3 (349) : 56-70.
- Demoustier D (2018) Territorial clusters of economic cooperation. New levers for local and regional regulation? In: Itçaina X, Richez-Battesti N (eds.). *Social and solidarity-based economy and territory. From embeddedness to co-construction*. Peter Lang, Brussels: 297-325.
- Demoustier D, Itçaina X (2018) *Faire territoire par la coopération. L'expérience du Pôle Territorial de Coopération Économique Sud Aquitaine*. La Librairie des territoires, Sarrant.
- Fraisse L (2017) Mieux caractériser les PTCE face à un processus rapide d'institutionnalisation. *Revue internationale de l'économie sociale* 343 : 21-39.
- Gallaud D (2018) Dynamiques de proximité : pistes de réflexion pour un enrichissement des modèles. Le cas de l'approvisionnement de la restauration collective. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2018 (5-6) : 1077-1097.
- Gianfaldoni P (2017) Le PTCE comme forme spécifique de polarisation : quels principes novateurs de structuration et de gouvernance ? *Revue internationale de l'économie sociale* 343 : 40-53.

- Gros-Balthazard M (2018) La chaussure à Romans-sur-Isère : de la capitale internationale à une renaissance territorialisée. *Annales de géographie* 5-6 (723-724) : 514-535.
- Itçaina X (2010) Les régimes territoriaux de l'économie sociale et solidaire : le cas du Pays Basque français. *Géographie, économie et société* 12 (1) : 71-87.
- Itçaina X, Palard J (2007) Culture, territoire, systèmes productifs. In : Itçaina X, Palard J, Ségas S (dir.) *Régimes territoriaux et développement économique*. Presses Universitaires de Rennes : 11-24.
- Masure B (2015) *Investigation des modèles économiques des pôles Territoriaux de Coopération Économique intégrant la dimension insertion par l'activité économique*. Rapport final. DIRECCTE Île-de-France, Aubervilliers.
- Matray M, Poisat J, Berna C (2014) Les PTCE, une dynamique citoyenne et institutionnelle d'innovations sociales. In : Lamotte B, Le Roy A, Massit C, Puissant E (dir.) *Cahiers du Cirtes Hors-Série 4*. Presses Universitaires de Louvain : 521-536
- Perret C (2015) Du district industriel au pôle territorial de coopération économique. La chaussure de Romans-sur-Isère vers un renouveau productif ? IHEDATE, Romans-sur-Isère, 19 novembre.
- Perret C, Gagnon C (2018) Innovation sociale et territoire. Le cas du Pôle territorial de coopération économique de Romans-sur-Isère (France). *Revue Canadienne des Sciences Régionales* 41(1/3) : 73-80S
- Prevost B (2020) Intermédiation territorial et innovation sociale : des leviers face aux trajectoires de déclin ? L'exemple du Pôle Territorial de Coopération Économique de la Haute Vallée de l'Aude. *Géographie, économie, société* 22 (3-4) : 399-429.
- Smith A (2016) *The politics of economic activity*. Oxford University Press.
- Smith A (2019) Travail politique et changement institutionnel : une grille d'analyse. *Sociologie du travail* 61 (1).
- Talbot D (2010) La dimension politique dans l'approche de la proximité. *Géographie, économie, société* 12 (2) : 125-144.
- Talbot D, Kirat T (2005) Proximité et institutions, nouveaux éclairages. *Économie et institutions*, 6-7 : 9-15.
- Torre A (2018) Développement territorial et relations de proximité. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2018 (5-6) : 1043-1075.
- Vincent T (2007) *Archer, d'une structure d'insertion à un employeur local*. Mémoire Master. Sciences Po Grenoble.

## Notes

- 1 - Communauté de communes du Seignanx, *Portrait de territoire 2017*, consulté le 14 mai 2020 : [http://www.audap.org/userfiles/downloads/etudes/amt\\_4pages\\_portrait\\_cc\\_du\\_seignanx\\_20170530.pdf](http://www.audap.org/userfiles/downloads/etudes/amt_4pages_portrait_cc_du_seignanx_20170530.pdf)
- 2 - Les GES sont nés d'ensemblers de structures d'IAE.
- 3 - Entreprise de travail temporaire d'insertion.
- 4 - Société civile immobilière.
- 5 - Centre communal d'action sociale.
- 6 - Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.
- 7 - Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales.
- 8 - Établissement et service d'aide par le travail.
- 9 - Si le CBE est notamment gestionnaire en direct du PLIE et de la GPEC, la plupart des autres activités sont externalisées dans des structures autonomes.